



PRESENTATION DE L'APEL

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement d'enseignement catholique. Vous entrez ainsi dans la plus importante association nationale de parents d'élèves. 800 000 familles adhèrent au travers des 8 000 APEL d'établissements présents dans 6 000 écoles, 1 700 collèges et 1 500 lycées.

L'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre du lycée « Sainte Marie » rassemble les familles dont les enfants sont scolarisés dans l'établissement.

ACCUEILLIR – ANIMER – REPRESENTER – INFORMER

L'APEL a pour mission d'accueillir les nouvelles familles. Elle participe à la vie de l'établissement en concertation avec la Direction et l'équipe éducative. Elle accompagne les projets pédagogiques, sur les suggestions de la direction de l'établissement et des enseignants. L'APEL représente l'ensemble des familles au sein des instances de l'établissement.

Elle est présente au conseil d'établissement et est membre de droit de l'association de gestion (OGEC). L'APEL contribue ainsi à l'élaboration du projet éducatif et suit la gestion financière de l'établissement. Toutefois, cette dernière reste du ressort exclusif de l'OGEC. L'APEL apporte son soutien permanent à la collaboration entre les parents, la Direction et l'équipe éducative de l'établissement, dans le but d'améliorer l'accompagnement éducatif des élèves.

Informier et communiquer sont les outils indispensables d'une bonne collaboration. Elle reste à l'écoute des familles tout au long de l'année par le dialogue et grâce aux moyens de communication mis en place :

- Boîtes aux lettres à l'entrée de l'établissement,
- Site Internet,
- Liens avec les parents correspondants de classes.

UNE EQUIPE – UNE STRUCTURE OFFICIELLE

Une équipe, composée de parents d'élèves bénévoles, est élue lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 3 ans renouvelables. Le Conseil d'Administration, ainsi composé, choisit, parmi ses membres, un Bureau nommé pour un an.

Les parents d'élèves souhaitant se présenter au Conseil d'Administration adressent à la Présidente une lettre de candidature avant la date de l'Assemblée Générale Annuelle. Ces commissions rendent compte de leurs travaux au Bureau qui soumet ensuite ses propositions au Conseil d'Administration.

✂.....

Mr/Mme, représentant légal de,
déclare vouloir adhérer à l'APEL.

Merci de joindre le règlement de la cotisation annuelle de 20 €.

Date :

Signature :